

TD 5 LA NOTION DE L'IMPLICITE CHEZ DUCROT

1 – Présupposition et sous-entendu

Ducrot observe que tout énoncé assertif communique une **information explicite** (i. e. exprime une proposition) appelée **contenu posé**, mais peut aussi véhiculer une **information implicite** : celle-ci prend la forme d'une **présupposition** ou d'un **sous-entendu**.

1.1 – La présupposition

Selon Ducrot, un locuteur qui accomplit un acte d'assertion accomplit *ipso facto*, de façon secondaire, un acte de présupposition, lequel est **conventionnellement codé dans le langage**.

EXEMPLE

Félix est un farceur.

Contenu posé (assertion) : « Félix est un farceur ».

Contenu présupposé (présupposition) : « Félix existe ».

La présupposition, ou **contenu présupposé** de l'énoncé, est donc un contenu informatif qu'un énoncé communique de manière non explicite.

EXEMPLE

Martin est parvenu à te convaincre.

Contenu posé (assertion) : « Martin est parvenu à te convaincre ».

Présupposés : « Martin a essayé de te convaincre »
« Martin existe »

Il serait dès lors contradictoire d'affirmer le contenu posé d'un énoncé (« Félix est un farceur ») et de nier son présupposé (« Félix existe »). Mais il serait également faux de prétendre que la vérité ou la fausseté du présupposé garantissent la vérité ou la fausseté du contenu posé : en effet, ce n'est pas parce que « Félix existe » est vrai que pour autant « Félix est un farceur » l'est. Donc, **la valeur de vérité de la présupposition et celle de l'énoncé sont indépendantes** l'une de l'autre : Ducrot considère que, si le présupposé lié à un énoncé est faux, cet énoncé n'est ni vrai ni faux, mais simplement dépourvu de sens.

EXEMPLE

Le Père Noël est généreux.

Présupposé : « Le Père Noël existe ».

Cet énoncé ne peut être dit ni vrai ni faux : il est dénué de sens parce que son présupposé est faux.

Autrement dit, **la présupposition n'est pas une condition de contenu par rapport à l'énoncé, mais bien une condition d'emploi** : dans l'échange conversationnel, le présupposé est **ce qui doit être accepté par les intervenants pour que ceux-ci**

se comprennent et que la communication aboutisse ; il représente dès lors une information d'arrière-plan indispensable. La présupposition est donc un **principe de cohérence** qui assure la continuité du discours ; c'est pourquoi elle peut se manifester également dans des énoncés non assertifs.

EXEMPLES

Pour les vacances, tu veux qu'on aille en Italie ?

Présupposé : « Nous partons en vacances ».

Tu veux du miel ou du cacao dans ton bol de lait ?

Présupposé : « Tu vas boire un bol de lait ».

Tu as réussi ton examen de linguistique ?

Présupposé : « Tu as passé un examen de linguistique ».

– *Tu as réussi ton examen de linguistique ?*

– *Je n'ai pas passé d'examen de linguistique.*

Dans ce dernier cas, la communication échoue parce que le mécanisme de la présupposition n'a pas fonctionné : le premier locuteur a tablé sur un présupposé faux.

1.2 – Le sous-entendu

La présupposition n'est pas seule à communiquer une information non explicite : certains énoncés véhiculent également des **contenus sous-entendus**. Il arrive en effet que le locuteur estime peu délicat d'exprimer explicitement une opinion, et qu'il recoure en ce cas à un énoncé proche de l'énoncé explicite, mais qu'il juge plus acceptable : un **énoncé non littéral**. Cette intention du locuteur doit évidemment être récupérée par l'interlocuteur : le sous-entendu résulte donc d'une **réflexion menée par l'interlocuteur sur les circonstances de l'énonciation**.

EXEMPLE

Félix ne déteste pas les honneurs.

Sous-entendu : « Félix aime (beaucoup) les honneurs ».

REMARQUE

En dehors du fait de véhiculer une information implicite, **présupposé et sous-entendu** présentent un point commun : **leur contenu n'est pas affecté par la vérité ou la fausseté de l'énoncé**. Un énoncé faux ou partiellement faux peut donc communiquer un contenu présupposé et/ou sous-entendu :

Tino Rossi était anglais.

Présupposé : « Tino Rossi a existé ».

Tino Rossi était anglais et ne détestait pas les honneurs.

Présupposé : « Tino Rossi a existé ».

Sous-entendu : « Tino Rossi aimait (beaucoup) les honneurs ».

1.3 – Distinction entre présupposé et sous-entendu

Même s'ils communiquent tous deux une information implicite, **présupposé et sous-entendu se distinguent** l'un de l'autre. Quatre critères le montrent : leur relation avec le code et avec le contexte (1.3.1), leur comportement syntaxique

(1.3.2), le rapport du sens implicite (présupposé ou sous-entendu) au sens explicite (ou contenu posé) (1.3.3), et les rôles respectifs du locuteur et de l'interlocuteur par rapport au sens implicite (1.3.4).

1.3.1 – Relation avec le code et avec le contexte

Le mécanisme de la **présupposition** est inscrit **dans la structure même du code de la langue** et est par conséquent **indépendant du contexte et des circonstances de l'énonciation**. La production d'un **sous-entendu** en revanche **dépend directement du contexte**, et est donc **liée à l'énonciation** : l'intonation, la gestuelle, la mimique du locuteur, ainsi que d'autres données relevant de la situation de communication peuvent la déclencher, et les facultés de déduction de l'interlocuteur sont mobilisées pour l'interprétation de l'énoncé.

EXEMPLES

Martin est parvenu à te convaincre.

Cet énoncé a pour présupposé « Martin a essayé de te convaincre », et ce quelle que soit la personne prénommée Martin, quel que soit son comportement réel, et quelle que soit la situation de communication.

Félix ne déteste pas les honneurs.

Cet énoncé peut certes avoir pour sous-entendu « Félix aime (beaucoup) les honneurs », mais aussi « Félix hait farouchement les honneurs » (*Félix ne déteste pas les honneurs, il les hait farouchement*). Ce sont ses connaissances encyclopédiques (notamment celles relatives à Félix), sa connaissance du locuteur et de la situation de communication, etc. qui guideront l'interlocuteur vers l'interprétation qu'il estime adéquate.

1.3.2 – Comportement syntaxique

Présupposé et sous-entendu réagissent différemment lorsqu'ils sont soumis aux transformations négative et interrogative, et à l'enchaînement de subordination.

- a- Le **présupposé** a pour caractéristique de **subsister** lorsque l'énoncé est soumis aux **transformations négative et interrogative**. Le **sous-entendu** en revanche **ne résiste ni à la négation, ni à la mise en question**.

EXEMPLES

Martin est parvenu à te convaincre.

Martin n'est pas parvenu à te convaincre.

Martin est-il parvenu à te convaincre ?

Ces trois énoncés ont pour présupposé « Martin a essayé de te convaincre ».

Félix ne déteste pas les honneurs.

Félix déteste les honneurs.

Félix déteste-t-il les honneurs ?

Les deux derniers énoncés ne véhiculent plus l'information sous-entendue « Félix aime (beaucoup) les honneurs » contenue dans le premier (à noter par contre que le présupposé « Félix existe » lié à cet énoncé de départ résiste, lui, à la négation et à l'interrogation).

- b- La subordination s'exerce sur le contenu posé de l'énoncé : **le présupposé, lui, reste en dehors de la subordination**. Par contre, **le sous-entendu résiste parfaitement à l'enchaînement de subordination**, et la subordination porte d'ailleurs régulièrement sur le contenu sous-entendu. La preuve en est que, lorsqu'une construction subordonnée se greffe sur l'énoncé de départ, il est impossible de paraphraser ce nouvel énoncé en y substituant le contenu présupposé au contenu posé, mais tout à fait possible de le paraphraser en y remplaçant le contenu posé par le contenu sous-entendu.

EXEMPLES

Martin est parvenu à te convaincre parce qu'il s'est montré aimable.

Cet énoncé ne peut se paraphraser par

Martin a essayé de te convaincre parce qu'il s'est montré aimable.

Félix ne déteste pas les honneurs puisqu'il a accepté les palmes académiques.

Cet énoncé en revanche peut fort bien être paraphrasé par

Félix aime (beaucoup) les honneurs puisqu'il a accepté les palmes académiques.

1.3.3 – Rapport au sens explicite

Le présupposé appartient au sens explicite ou contenu posé de l'énoncé : si l'expression qui véhicule le présupposé est remplacée par une expression synonyme (i. e. qui ne modifie pas les conditions de vérité de l'énoncé), le présupposé disparaît. En revanche, **le sous-entendu est toujours exclu du sens explicite de l'énoncé** : il résiste très bien à la paraphrase de l'énoncé de départ.

EXEMPLES

Martin est parvenu à te convaincre.

Martin a obtenu ton accord.

Le second énoncé n'a plus pour présupposé « Martin a essayé de te convaincre ».

Félix ne déteste pas les honneurs.

Félix n'a rien contre les honneurs.

Le second énoncé peut parfaitement conserver le sens sous-entendu « Félix aime (beaucoup) les honneurs ».

L'appartenance du présupposé au sens explicite de l'énoncé explique pourquoi prétendre en même temps affirmer le contenu posé d'un énoncé et nier son contenu présupposé mène obligatoirement à une contradiction inacceptable sur le plan de la logique, et aussi pourquoi **la contestation du présupposé par l'interlocuteur empêche généralement le locuteur de contre-argumenter efficacement**. En revanche, le contenu sous-entendu peut fort bien, lui, être nié, ou entrer en contradiction avec le contenu posé. De plus, **il est toujours loisible au locuteur de se retrancher derrière le sens explicite de l'énoncé et de laisser à l'interlocuteur la responsabilité du repérage et de l'interprétation d'un sous-entendu** – c'est du reste tout l'intérêt d'un énoncé à contenu sous-entendu que de permettre au locuteur de se ménager l'échappatoire d'un contre-argument recevable.

EXEMPLES

* *Félix est un farceur mais Félix n'existe pas.*

– *Martin est parvenu à te convaincre.*

– *Voyons, Martin n’a jamais essayé de me convaincre !*

Confronté à cette réplique qui réfute le présupposé « Martin a essayé de te convaincre », il est difficile, voire impossible pour le locuteur de nier qu’il a commis une erreur en affirmant « Martin est parvenu à te convaincre ».

Saint-Just était la modération même.

Cet énoncé peut véhiculer le contenu sous-entendu « Saint-Just était violent et fanatique », lequel contredit son contenu posé.

– *Félix ne déteste pas les honneurs.*

– *Voyons, Félix n’est pas vaniteux !*

Si le second locuteur accuse ainsi le premier de médisance, celui-ci peut parfaitement rétorquer :

– *Mais je n’ai jamais dit ça, j’ai simplement dit que Félix ne déteste pas les honneurs.*

1.3.4 – Rôles du locuteur et de l’interlocuteur

Le présupposé est indépendant du contexte et **antérieur à l’acte d’énonciation**, tandis que **le sous-entendu est** contextuellement dépendant et **postérieur à l’acte d’énonciation** (cf. *supra* sous 1.3.1) – le contenu posé étant, quant à lui, simultané à l’énonciation. Cela veut dire que, par rapport à un même énoncé, **le présupposé est antérieur au sous-entendu : la connaissance du contenu présupposé est un préalable nécessaire à la recherche du contenu sous-entendu**. Cela veut dire également que **le présupposé appartient à l’intention du locuteur** alors que **le sous-entendu relève de l’interprétation de l’interlocuteur** (cf. *supra* sous 1.3.3) – le posé appartenant au domaine commun au locuteur et à l’interlocuteur.

EXEMPLES

Félix continue à ne pas détester les honneurs.

Présupposé (antérieur à l’énonciation et donc au sous-entendu, et relevant de l’intention du locuteur) : « Félix ne détestait pas les honneurs ».

Sous-entendu (postérieur à l’énonciation et donc au présupposé, et relevant de l’interprétation de l’interlocuteur) : « Félix aime toujours (beaucoup) les honneurs ».

Si j’avais invité Marianne, Michel serait venu à ce dîner.

Présupposé : « Je n’ai pas invité Marianne ».

Sous-entendu : « Michel n’est pas venu à ce dîner ».

Les contrefactuelles illustrent bien l’antériorité du présupposé par rapport au sous-entendu : en effet, si le locuteur estime ne pouvoir parler de l’absence de Michel qu’en se plaçant dans l’hypothèse de la venue de Marianne, l’interlocuteur peut légitimement conclure que la présence de Michel dépendait de celle de Marianne. Dès lors, pour parvenir à la conclusion que « Michel n’est pas venu à ce dîner », à savoir au sous-entendu de l’énoncé, l’interlocuteur doit recourir préalablement à l’information « Le locuteur n’a pas invité Marianne », c’est-à-dire au présupposé de l’énoncé. La découverte du présupposé est donc indispensable – et, *ipso facto*, antérieure – à celle du sous-entendu.

REMARQUES

REMARQUE

Le **présupposé** défini par Ducrot rejoint la notion d'**implication conventionnelle** (ou lexicale) chez Grice : l'implication conventionnelle est indépendante du contexte tout comme le présupposé, l'implication conventionnelle n'est pas annulable (i. e. elle ne peut être annulée sans rendre l'énoncé de départ contradictoire) tout comme le présupposé ne peut être nié sans dommage pour le sens posé, et l'implication conventionnelle est détachable (i. e. si l'expression qui la véhicule dans l'énoncé de départ est remplacée par une expression synonyme, l'implication conventionnelle disparaît) tout comme le présupposé ne résiste pas à la paraphrase dans l'énoncé de départ.

Le **sous-entendu** défini par Ducrot rejoint quant à lui la notion d'**implication conversationnelle** (ou discursive) chez Grice : l'implication conversationnelle est contextuellement dépendante tout comme le sous-entendu, l'implication conversationnelle est annulable (i. e. elle peut être annulée sans rendre l'énoncé de départ contradictoire) tout comme le sous-entendu peut être nié sans compromettre le sens explicite de l'énoncé (cf. *supra* sous 3.3.3), et l'implication conversationnelle n'est pas détachable (i. e. si l'expression qui la véhicule dans l'énoncé de départ est remplacée par une expression synonyme, l'implication conversationnelle se maintient) tout comme le sous-entendu résiste à la paraphrase dans l'énoncé de départ.

BRACOPS Martine, *Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2010